

DECRET N° 2003-421 DU 23 OCTOBRE 2003

portant nomination de Directeurs Centraux
au Ministère de la Culture, de l'Artisanat et
du Tourisme.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2001-293 du 08 août 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Sur** proposition du Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 septembre 2003 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées Directeurs des structures centrales ci-après du Ministères de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme les personnes dont les noms suivent :

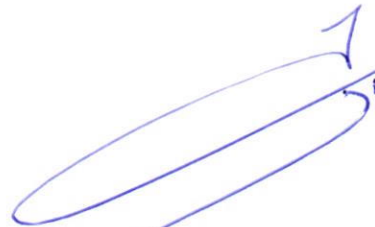
- Directeur du Patrimoine Culturel : Madame Micheline EGOUNLETY
- Directeur de la Promotion Artistique
et culturelle : Monsieur Toussaint GODONOU

- Directeur du Fonds d'aide à la Culture : Monsieur Romain KIKI
- Directeur national de l'Alphabétisation et de l'éducation des adultes : Monsieur Jérémie AKPLOGAN

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 octobre 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



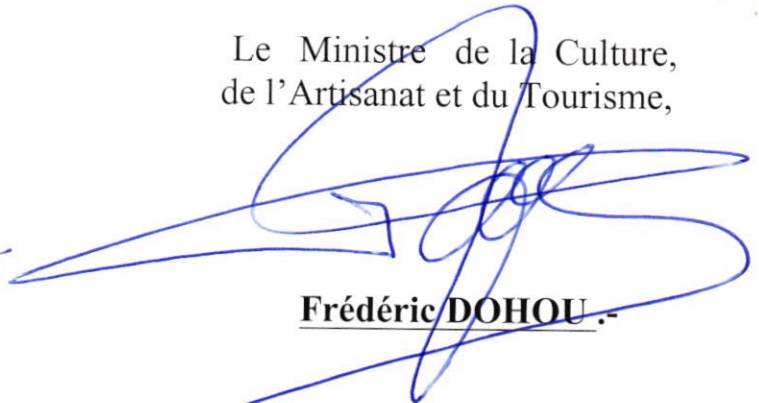
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,

Le Ministre de la Culture,
de l'Artisanat et du Tourisme,



Grégoire LAOUROU.-



Frédéric DOHOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MAEIA 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 04 JO 1.-